



# GUIDE AUX ENTREPRISES

# Les étapes de la réussite entrepreneuriale

Outils de référence disponible sur le site de la MRC  
[www.septrivieres.qc.ca/aide-financiere/soutien-aux-entreprises](http://www.septrivieres.qc.ca/aide-financiere/soutien-aux-entreprises)

<b>Étape 1</b>	L'idée d'affaires	<ul style="list-style-type: none"><li>• Guide de l'idée d'affaires-en ligne sur le site de la MRC</li></ul>
<b>Étape 2</b>	L'entrepreneur	<ul style="list-style-type: none"><li>• Test autoévaluation de l'entrepreneur (en ligne sur le site de la BDC) : <a href="#">Autoévaluation, mesurez votre potentiel entrepreneurial   BDC.ca</a></li><li>• Guide de l'entrepreneur</li></ul>
<b>Étape 3</b>	L'évaluation du marché	<ul style="list-style-type: none"><li>• Guide d'évaluation du marché-en ligne sur le site de la MRC</li></ul>
<b>Étape 4</b>	Le plan d'affaires ou sommaire exécutif	<ul style="list-style-type: none"><li>• Guide du plan d'affaires-en ligne sur le site de la MRC</li><li>• Guide des formes juridiques-annexe 1</li><li>• Questionnaire adapté selon le projet d'affaires-sur demande à un conseiller de la MRC</li></ul>
<b>Étape 5</b>	Le financement	<ul style="list-style-type: none"><li>• Guide des programmes d'aide financière-annexe 2</li><li>• Fiche technique des programmes de la MRC-en ligne sur le site de la MRC</li></ul>
<b>Étape 6</b>	Le démarrage	<ul style="list-style-type: none"><li>• Guide des principaux organismes d'aide technique-annexe 2</li></ul>
<b>Étape 7</b>	Le suivi	

# Annexe 1 - Les formes juridiques

Types de formes juridiques	Description
<p><b>Entreprise individuelle (Enr.)</b></p>	<p>L'entreprise individuelle est composée d'une seule personne qui en est le propriétaire. Elle peut fonctionner avantageusement s'il s'agit d'une entreprise à peu de risque, à durée limitée ou provisoire et qui ne rapportera que des profits minimes.</p> <p><u>Avantages et inconvénients</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>+ Elle est la plus rapide, la plus simple et la plus économique à mettre sur pied, à exploiter et à dissoudre.</li> <li>- Le propriétaire unique a une responsabilité financière illimitée. La faillite de l'entreprise entraîne la faillite du propriétaire.</li> <li>- Taux d'imposition plus élevé étant donné que les revenus de l'entreprise sont ajoutés aux autres revenus du propriétaire.</li> </ul>
<p><b>Société en nom collectif</b></p>	<p>La société en nom collectif est une entreprise individuelle dirigée par plusieurs propriétaires tous responsables des obligations de celles-ci et qui exécutent les contrats en son nom.</p> <p><u>Avantages et inconvénients</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>+ Sources additionnelles de capital de départ par la présence de plusieurs associés.</li> <li>+ Pour la plupart des professionnels, c'est la seule forme juridique permise.</li> <li>- Chaque partenaire peut être tenu responsable de tous les engagements de la société quel que soit son pourcentage de capital.</li> <li>- La société en nom collectif cesse d'exister dès que survient l'incapacité ou le décès d'un des associés (sauf spécification contraire dans la convention des associés).</li> </ul>
<p><b>Personne morale à but lucratif (compagnie (Inc.))</b></p> <p><b>Québec (corporation à charte québécoise)</b></p> <p><b>Juridiction fédérale (Corporation à charte fédérale au Québec)</b></p>	<p>C'est de loin la forme juridique la plus employée même si elle demeure la plus complexe. L'élément de distinction principal entre les autres formes juridiques et celle-ci est que la compagnie possède une personnalité juridique propre. Cela signifie que l'entreprise devient un organisme indépendant de ses actionnaires.</p> <p><u>Avantages et inconvénients</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>+ La responsabilité financière de l'actionnaire se limite à sa mise de fonds.</li> <li>+ L'actionnaire ne peut être poursuivi pour les obligations (dettes et engagements) de la firme.</li> <li>+ L'entreprise survit au décès de son ou ses propriétaires.</li> <li>+ L'entreprise paie elle-même ses propres impôts à un taux qui peut, dans plusieurs cas, être plus avantageux que le taux normalement payé par son ou ses propriétaires. Elle a aussi accès à certains abris fiscaux qui l'avantagent beaucoup.</li> <li>+ La planification financière, fiscale et successorale de l'entreprise est facilitée, du fait qu'elle est distincte juridiquement et fiscalement.</li> <li>- Malgré qu'à la base la responsabilité financière des actionnaires se limitent à leurs mises de fonds, les créanciers, banques et locataires peuvent tout de même demander des garanties personnelles aux actionnaires.</li> <li>- De par sa forme juridique plus technique, ce genre d'entreprise nécessite un recours beaucoup plus fréquent aux professionnels.</li> <li>- La présence de plusieurs actionnaires nécessite l'établissement d'une convention entre actionnaire entraînant des coûts supplémentaires.</li> </ul>
<p><b>Personne morale sans but lucratif</b></p>	<p>Une personne morale sans but lucratif (association personnifiée) est un groupement formé d'au moins 3 personnes qui en sont les requérants. Ceux-ci sont les administrateurs provisoires. Cette association personnifiée exerce des activités dans un but culturel, social, charitable ou autre du même genre et non pour faire des profits.</p> <p><u>Avantages et inconvénients</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>+ Une association personnifiée a une personnalité juridique distincte des membres.</li> <li>+ Les membres ne sont pas personnellement responsables des dettes de l'association. Leur seule responsabilité se limite au paiement de leur cotisation.</li> <li>- Comme une association personnifiée est sans but lucratif, elle n'a pas de capital-actions et ne verse donc pas de dividendes.</li> <li>- Les institutions financières exigent souvent aux administrateurs qu'ils garantissent personnellement les obligations de l'association.</li> </ul>

# Annexe 2 - Programmes d'aide financière et technique

Financement de première ligne				
Organisme	Programme	Montant maximal		Particularité
		Subvention	Prêt	
MRC de Sept-Rivières <a href="http://www.septrivieres.qc.ca">www.septrivieres.qc.ca</a>	Soutien à l'entrepreneuriat (SE)	54 000 \$	60 000 \$	<ul style="list-style-type: none"> <li>En fonction du nombre d'emploi créé ou maintenu</li> <li>Faible taux d'intérêt</li> </ul>
	Fonds local (FLI-FLS)	54 000 \$	250 000 \$	<ul style="list-style-type: none"> <li>En fonction du nombre d'emplois créés et maintenu</li> </ul>
SADC Côte-Nord <a href="http://www.sadccote-nord.org">www.sadccote-nord.org</a>	Stratégie Jeunesse		25 000 \$	<ul style="list-style-type: none"> <li>Avoir moins de 39 ans</li> <li>Congé d'intérêt de 2 ans</li> <li>Faible taux d'intérêt</li> </ul>
	Fonds d'investissement		300 000 \$	<ul style="list-style-type: none"> <li>Terme allant jusqu'à 15 ans</li> </ul>
Evol <a href="https://www.evol.ca/">https://www.evol.ca/</a>	Prêt conventionnel		450 000 \$	<ul style="list-style-type: none"> <li>Financement pour les communautés sous représentées (femmes, immigrants, LGTBQ2+, autochtones...) : détenir au moins 25 % des parts</li> </ul>
Futurpreneur Canada <a href="http://www.futurpreneur.ca/fr">www.futurpreneur.ca/fr</a>	Prêt conventionnel		75 000 \$	<ul style="list-style-type: none"> <li>Être en affaire depuis moins de deux ans</li> <li>Être âgé entre 18 et 39 ans</li> <li>Deux ans de mentorat inclus</li> </ul>
BDC <a href="http://www.bdc.ca/fr">www.bdc.ca/fr</a>	Prêt petites entreprises		350 000 \$	<ul style="list-style-type: none"> <li>Financement en ligne 100 000 \$ et moins</li> <li>Être en affaire depuis minimum 2 ans</li> </ul>
	Prêt entrepreneuriat inclusif		350 000 \$	<ul style="list-style-type: none"> <li>Financement pour les autochtones, femmes, noirs</li> <li>Doit détenir 51 % de l'actionariat</li> <li>Chiffre d'affaire moins de 3 000 000 \$</li> </ul>

# Annexe 2 - suite

Organisme	Programme	Subvention	Prêt	Particularité
<b>Desjardins Entreprise</b> <a href="#">Services financiers aux entreprises - Desjardins</a>	Prêt conventionnel		750 000 \$	<ul style="list-style-type: none"> <li>Prêt 750 000 \$ et moins demande en ligne seulement</li> </ul>
	Fond C	20 000 \$		<ul style="list-style-type: none"> <li>Doit s'inscrire dans l'une des 9 catégories: développement des marchés et des fournisseurs, ressources humaines, développement, durable, transformation – numérique, cybersécurité, optimisation de modèles d'affaires, gouvernance</li> <li>Frais de services</li> </ul>
	Crée Avenir	5 000 \$		<ul style="list-style-type: none"> <li>Existe depuis moins de 3 ans, ne pas avoir accès au réseau conventionnel ou pas suffisamment, être âgée de moins de 40 ans et être membre d'une caisse</li> <li>Subvention utilisable comme mise de fond pour accéder à d'autres sources de financement.</li> <li>Marge de crédit jusqu'à 15 000 \$</li> <li>Carte de crédit 1 000 \$</li> </ul>
	Microcrédit		20 000 \$	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ne pas avoir accès au réseau conventionnel de crédit et être membre d'une caisse</li> </ul>
<b>Service Québec</b> <a href="http://www.quebec.ca/services-quebec">www.quebec.ca/services-quebec</a>	Soutien en gestion des ressources humaines			<ul style="list-style-type: none"> <li>50 % des frais admissibles</li> </ul>
	Subvention salariale			<ul style="list-style-type: none"> <li>20 semaines à 40 % du salaire</li> <li>Le futur employé doit faire la demande avant de débiter l'emploi</li> </ul>
<b>Environnement Côte-Nord</b> <a href="http://www.crecn.org">www.crecn.org</a>	Soutien aux initiatives structurantes en économie circulaire	17 500 \$		<ul style="list-style-type: none"> <li>90% de la valeur admissible des dépenses jusqu'à 13 500\$</li> <li>Les dépenses admissibles plus grand ou égal à 50 000 \$, financement majoré à 17 500 \$</li> <li>Être sur le territoire nordique, pour entreprises et OSBL</li> </ul>

# Annexe 2 - suite

Financement de deuxième ligne							
	Secteur d'activité	Subvention	Prêt	Type d'entreprise		Traitement des dossiers	
				Privée	Économie sociale	En continue	Date de tombée
Investissement Québec <a href="http://www.investquebec.com/quebec/fr">www.investquebec.com/quebec/fr</a>	Général	X	X	X	X	X	
Fond d'action québécois pour le développement durable (FAQDD) <a href="#">FAQDD - Agir et réussir, ensemble</a>	Spécifique	X	X	X			X
MEIE <a href="http://www.quebec.ca/gouv/ministere/economie">www.quebec.ca/gouv/ministere/economie</a>	Spécifique	X	X	X	X	X	
DEC <a href="http://www.canada.ca/fr/developpement-economique-regions-quebec.html">www.canada.ca/fr/developpement-economique-regions-quebec.html</a>	Spécifique	X	X	X	X	X	
MAMH <a href="http://www.mamh.gouv.qc.ca">www.mamh.gouv.qc.ca</a>	Spécifique	X		X	X		X
FRFTQ <a href="http://www.fondsftq.com/fr-ca">www.fondsftq.com/fr-ca</a>	Général		X	X		X	
Plan d'action Nordique <a href="https://plannord.gouv.qc.ca/fr">https://plannord.gouv.qc.ca/fr</a>	Spécifique	X		X	X	X	X
CNRC <a href="https://nrc.canada.ca/fr">https://nrc.canada.ca/fr</a>	R&D	X		X		X	
MAPAQ <a href="http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Pages/Accueil.aspx">www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Pages/Accueil.aspx</a>	Agriculture Pêche	X		X		X	
Recyc-Québec <a href="http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca">www.recyc-quebec.gouv.qc.ca</a>	Environnement	X		X	X		X
Financière agricole <a href="http://www.fadq.qc.ca/accueil">www.fadq.qc.ca/accueil</a>	Agriculture		X	X		X	
Tourisme Côte-Nord <a href="https://tourismecote-nord.com">https://tourismecote-nord.com</a>	Tourisme	X		X	X		X

# Annexe 2 - suite

Aide technique de première ligne pour les premières démarches	
	Services
MRC de Sept-Rivières <a href="http://www.septrivieres.qc.ca">www.septrivieres.qc.ca</a>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Aide en général pour l'élaboration d'un projet d'affaires</li></ul>
SDEUM <a href="http://www.sdeum.ca/index">www.sdeum.ca/index</a>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Aide pour débiter et développer tous projets économiques pour les entrepreneurs innus</li></ul>
CDRQ <a href="https://cdrq.coop">https://cdrq.coop</a>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Aide pour déterminer les modalités juridiques d'une coopérative</li></ul>
Entreprise Québec <a href="http://www.gouv.qc.ca/entreprises/portail/quebec">www.gouv.qc.ca/entreprises/portail/quebec</a>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Portail du gouvernement indiquant les principales démarches en affaires</li></ul>
Revenu Québec <a href="http://www.revenuquebec.ca/fr">www.revenuquebec.ca/fr</a>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Inscription à la TPS et TVQ et impôt des entreprises</li></ul>
Registraire des entreprises <a href="http://www.registreentreprises.gouv.qc.ca/fr/default.aspx">www.registreentreprises.gouv.qc.ca/fr/default.aspx</a>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Enregistrement de la forme juridique</li></ul>
Municipalité <a href="http://www.ville.sept-iles.qc.ca">www.ville.sept-iles.qc.ca</a> <a href="http://www.villeport-cartier.com/site.asp">www.villeport-cartier.com/site.asp</a> <a href="http://www.septrivieres.qc.ca">www.septrivieres.qc.ca</a>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Règlement de zonage, permis de construction, taxes</li></ul>
CNESST <a href="http://www.cnesst.gouv.qc.ca/fr">www.cnesst.gouv.qc.ca/fr</a> Revenu Québec <a href="http://www.revenuquebec.ca/fr">www.revenuquebec.ca/fr</a>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Règlement à respecter concernant l'embauche d'employé</li></ul>
Compagnies d'assurance	<ul style="list-style-type: none"><li>• Assurance responsabilité civile ou assurance-salaire pour l'entrepreneur</li></ul>

# Annexe 2 - suite

## Aide technique plus spécifique selon le secteur d'activité

Investissement Québec <a href="http://www.investquebec.com/quebec/fr">www.investquebec.com/quebec/fr</a>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Accompagnement pour les entreprises en productivité, innovation et croissance</li></ul>
CNRC <a href="https://nrc.canada.ca/fr">https://nrc.canada.ca/fr</a>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Recherche et développement</li></ul>
MAPAQ <a href="http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Pages/Accueil.aspx">www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Pages/Accueil.aspx</a>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Pêche et agriculture</li></ul>
MEIE <a href="http://www.quebec.ca/gouv/ministere/economie">www.quebec.ca/gouv/ministere/economie</a>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Recherche, développement et innovation</li></ul>
ITMI <a href="https://itmi.ca">https://itmi.ca</a>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Industrielle, maintenance industrielle, transition numérique</li></ul>
CTEQ <a href="https://ctequébec.com">https://ctequébec.com</a>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Transfert d'entreprise, cédants et repreneurs</li></ul>
ORPEX <a href="http://ciquebec.ca/qui-sommes-nous/les-orpex">http://ciquebec.ca/qui-sommes-nous/les-orpex</a>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Marché international, exportation</li></ul>
CCTT <a href="https://synchronex.ca">https://synchronex.ca</a>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Innovation technologique et sociale</li></ul>
Inno-centre <a href="http://www.inno-centre.com">www.inno-centre.com</a>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Agroalimentaire, manufacturier innovant, industries créatives, commerce de détail, aéronautique, transport et logistique, technologies, entreprises de service</li></ul>
Conseil de l'innovation <a href="http://Conseil de l'innovation du Québec">Conseil de l'innovation du Québec</a>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Innovations technologique, Intelligence artificielle</li></ul>

# PRINCIPALES DÉMARCHES - DÉMARRAGE

RAPPEL

DÉMARCHES	ORGANISMES À CONTACTER
Enregistrement aux taxes TPS/TVQ : si plus de 30K\$ de chiffre d'affaires	Revenu Québec
Règlementation municipale : zonage, permis de construction, taxes	Municipalité de Sept-Îles ou Port-Cartier
Couverture d'assurance : assurance responsabilité civile/assurance-salaire pour l'entrepreneur	Compagnies d'assurances
Immatriculation : selon la forme juridique déterminée	Revenu Québec
	Registraire des entreprises
Employés : kit de l'employé (remise gouvernementale, normes du travail, santé et sécurité au travail)	Revenu Québec
	CNESST